

Monsieur le président, le chômage est une faiblesse continuelle de notre économie canadienne. Il faut y trouver un remède si nous voulons être justes et équitables pour notre population et exercer une influence aussi forte que constructive dans les affaires internationales. Le problème est ancien. Lors du premier congrès des métiers et du travail au Canada en 1883, une résolution réclamait la réduction de la semaine de travail à 54 heures. Et voilà que maintenant, on parle d'une semaine de 35 heures! Au tournant du siècle, les jeunes gens pensaient résoudre ce problème en se rendant dans l'Ouest. Mais, à l'heure actuelle, il faut faire face à ce qu'on appelle le mur de l'Ouest. Il n'y a pas de terres au delà. Il faut donc s'arrêter et réfléchir à la solution du problème. Impossible d'y échapper. La vérité, peu agréable, c'est que le chômage est une caractéristique de la société canadienne. C'est une condition chronique, sauf en temps de guerre. Depuis 1945, chaque parti politique a dû admettre que la possibilité de travailler était un droit fondamental du citoyen canadien et que tout gouvernement avait, parmi ses tâches principales, celle d'assurer un niveau élevé d'emploi dans tout le pays. Malheureusement, l'action n'a pas été à la mesure des paroles.

Il faut cesser de traiter le sujet avec insouciance ou suffisance. Peut-être avons-nous le tort d'être indifférents, non parce que nous sommes insensibles, mais parce que notre société aisée nous hypnotise. Comme nos citoyens, hommes et femmes, ne meurent pas de faim, nous inclinons à croire qu'il faut accepter le chômage comme une chose qui échappe à notre influence, comme le temps ou le rhume. Nous oublions, en outre, en lisant qu'il y a 250,000 chômeurs, qu'environ un million d'hommes, de femmes et d'enfants vivent dans des foyers où le chef de famille chôme. On nous dit que le nombre des chômeurs inscrits a baissé de quelques milliers, et tous nous nous sentons plus à l'aise. C'est le regretté Franklin D. Roosevelt, je pense, qui avait fait remarquer combien il était peu consolant à un homme qui s'était noyé dans huit pieds d'eau de se faire rappeler que, tout autour de lui, l'eau n'avait que cinq pieds de profondeur. Ceux qui gouvernent l'État canadien n'ont-ils pas de solution à ce problème? Voici une crise d'urgence nationale qui exige que toutes nos ressources d'initiative soient mobilisées non pas l'an prochain, mais aujourd'hui. Si nous voulons rétablir la confiance en notre économie, la seule façon d'y parvenir, c'est de montrer que nous sommes capables de gérer nos affaires dans l'intérêt de toute notre population. A la compétence administrative et technique, il faut ajouter un objectif social.

[M. Webster.]

On nous dit que le gouvernement se propose de présenter un bill en vue de créer un conseil national de développement économique. Nous attendrons avec beaucoup d'intérêt la mesure législative voulue. A l'heure actuelle, divers ministères ont à s'occuper de différents aspects du problème du chômage, notamment les ministères des Finances, des Travaux publics, du Travail et du Commerce. Il est à espérer que le nouveau conseil ne sera pas qu'un organisme consultatif, et que ses objectifs et ses pouvoirs seront plus étendus que ceux que possède actuellement le Conseil national de la productivité. Pour réussir, il lui faudra tout le personnel nécessaire et assez d'autorité pour prendre les mesures qui assureront en permanence un fort niveau d'emploi par tout le pays.

L'industrie a toujours conçu des projets étriqués. Des chefs d'entreprises nourrissent maintenant l'espoir d'étendre leurs techniques éprouvées à des domaines élargis de l'administration.

Les observations suivantes du *Financial Post* reproduites dans la *Province* de Vancouver du 25 août 1962 sont importantes:

Depuis longtemps, les Européens reconnaissent la valeur et les avantages de la planification économique. Selon M. Robert Fowler, président de la *Canadian Pulp and Paper Association*, les Canadiens doivent admettre eux aussi qu'une planification nationale destinée à créer expansion et emplois est chose respectable et souhaitable.

M. Fowler signale que, pour y arriver, il nous faudra modifier du tout au tout notre conception de notre régime économique, de nos lois, ainsi que nos attitudes. Il va sans dire que dans un régime économique comme le nôtre, l'homme d'affaires souple qui voit de loin a une grande valeur, mais à cause de la rapide évolution actuelle, les décisions les plus importantes ne sont plus à la portée de l'entreprise libre privée, mais sont plutôt du ressort des responsabilités et de la décision du gouvernement.

En novembre dernier, W. S. Kirkpatrick, président de la *Consolidated Mining and Smelting*, a déclaré:

S'il fallait résumer les causes de la situation économique difficile du Canada aujourd'hui, on pourrait dire qu'elles viennent d'un manque de prévoyance dans l'élaboration de programmes destinés à nous adapter aux conditions changeantes au pays et à l'étranger.

A moins qu'on prenne des mesures appropriées, nous pouvons nous demander si la liberté économique et politique du Canada survivra aux années 60.

Selon le *Financial Post*, M. Kirkpatrick a ensuite recommandé la création d'un nouveau ministère fédéral qui établirait des objectifs économiques nationaux afin de coordonner la planification dans notre pays. Les syndicats aussi comprennent qu'il faut aller de l'avant dans le domaine de la recherche au moyen d'initiatives conjointes. Ils admettent qu'il leur incombe de participer à des consultations conjointes non seulement sur les salaires et les conditions de travail mais également sur les